



par **Marc Brière**,
Président du Directoire,
Arkéa Capital

Alors que de nombreuses équipes de gestion se sont émancipées ces vingt dernières années, d'autres, restées jusqu'ici adossées à des groupes bancaires ou à des assureurs, se lancent dans la gestion pour compte de tiers. Et si cette troisième voie était une façon de réconcilier le meilleur des deux mondes, estime Marc Brière, Président du Directoire d'Arkéa Capital.

“

Être une « captive de banque » n'est pas un frein au développement du compte de tiers, bien au contraire.

Une troisième voie pour la gestion pour compte de tiers

Dans la période d'incertitudes inédites qui dure depuis trois ans, le capital investissement a démontré sa capacité à accompagner les entreprises pour leur permettre de traverser les crises successives. Selon une étude de France Invest, le chiffre d'affaires des entreprises accompagnées par les acteurs du capital investissement a progressé de +12,6 % (hors effets des croissances externes) en 2021, à comparer à une hausse du PIB de +8,2 %. L'emploi n'est pas en reste, avec un rythme de créations nettes sur les cinq dernières années trois fois supérieur à celui de l'économie française¹.

Ces belles performances n'ont pas échappé aux entrepreneurs qui montrent un intérêt grandissant à se faire accompagner financièrement et stratégiquement par un fonds de capital investissement. Dans le même temps, la résistance de cette classe d'actifs aux aléas des marchés attire la lumière, et les clients particuliers sont de plus en plus nombreux à introduire le capital investissement dans leur allocation patrimoniale. La recherche de sens est devenue un incontournable, pour ces deux marchés. Le marché des investisseurs patrimoniaux étant également poussé par la multiplication des offres de

capital investissement en assurance-vie ou en PER.

Cette demande croissante amène des filiales de capital investissement portant des messages territoriaux forts à ouvrir leurs capacités de gestion à des investisseurs externes, sans chercher à renier leurs origines de captives bancaires.

Ainsi, depuis 2020, Arkéa Capital a déployé son offre et propose ses 40 ans d'expertise en capital investissement à des investisseurs tiers. Cette ouverture a été réalisée à travers différents fonds:

- Arkéa Capital 2: FPCI déployé à 85 %, destiné aux institutionnels (fonds fermé à la souscription).
 - Breizh Ma Bro: FCPR déployé à 90 %, destiné aux particuliers (fonds fermé à la souscription).
- Arkéa Capital poursuit ce développement et lève actuellement:
- Le Fonds à impact We Positive Invest 2 visant 100 M€.
 - Le FCPR Arkéa Cap'Atlantique visant 40 M€ en Assurance Vie et PER avec le soutien de Suravenir, l'assureur du Crédit Mutuel Arkéa.

Des atouts renforcés

Les Etats-Unis montrent leur avance sur le sujet avec des captives de banque qui ont su surfer sur leurs avantages naturels:

- Un deal flow de qualité,
- Une connaissance approfondie du tissu économique local grâce au réseau bancaire associé,
- Une capacité d'investissement sans limite de durée,
- Une présence auprès des entrepreneurs,

- La légitimité d'un savoir-faire extra-financier,
- Un écosystème complet incluant banque, assurance et gestion d'actifs.

Ce modèle est peut-être la troisième voie qui commence à apparaître en France après des années de spin-off d'équipes de capital investissement divorçant de leurs groupes d'origine, et, en parallèle, d'un marché français des sociétés de gestion ayant tendance à se consolider.

Pour Marc Brière: « *Le regard des investisseurs sur les sociétés de gestion commence à changer. Être une captive de banque devient un atout dès lors que nous répondons à tous les critères de marché en matière d'autonomie des décisions et de maîtrise des équipes* ».

Un gouvernance exemplaire
Faire évoluer une société de gestion pour qu'elle soit à la fois captive et ouverte nécessite une gouvernance irréprochable, garante d'une indépendance indiscutable dans les choix d'investissement. C'est un équilibre subtil, pour sécuriser à la fois les souscripteurs, l'équipe de gestion et la maison-mère. « *Nous travaillons en permanence sur notre organisation pour que notre savoir-faire au service des entrepreneurs et des territoires constitue un terreau de confiance pour nos investisseurs et notre écosystème* », conclut Marc Brière.

Ce contenu a été réalisé par Arkéa Capital

1. Etude « Croissance et création d'emplois », France Invest et EY, 14 décembre 2022; analyse à partir d'un échantillon de 3800 sociétés (start-up, PME, ETI) sur un total de 9300 entreprises accompagnées dont 7601 françaises.